

## **Communiqué de presse de la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis**

Dans le cadre de la politique de représailles et de déni de légalité internationale, les autorités marocaines ont empêché, Mme Claude Mangin Asfari l'épouse de prisonnier politique sahraoui Naama Asfari, d'accès au territoire marocain, le lundi 16 avril 2018, Qui était en visite à son mari. A savoir que cette interdiction est la quatrième depuis moins de deux ans.

Nous, la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines et les familles des prisonniers politiques sahraouis du groupe GDEIM IZIK, souhaitons exprimer notre solidarité avec Mme Claude Mangin Asfari et invitons la communauté internationale à exercer une pression maximale sur l'Etat marocain pour garantir son droit de rendre visite à son mari ; prisonnier politique sahraoui membre du groupe GDEIM IZIK, incarcère à la prison centrale de Kenitra au Maroc.

Par conséquent, nous déclarons à l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

- Exprimer notre solidarité avec Mme Claude Mangin Asfari l'épouse du prisonnier politique sahraoui Naama Asfari à l'occasion de sa grève de la faim qui a débuté le 18 avril 2018 au siège de la mairie d'Yvry-sur-Seine à Paris.
- Exiger l'intervention immédiate de la communauté internationale pour garantir les droits des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines.
- Demandent la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis et de dévoiler le sort des disparus.
- Nous sollicitons le gouvernement français de réviser sa politique extérieure concernant la question du Sahara Occidental et de mettre fin au soutien à l'occupation marocaine.

La ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines et les familles des prisonniers politiques sahraouis du groupe GDEIM IZIK

El Aaiun /Sahara Occidental

23 avril 2018